Envoyé en préfecture le 09/07/2021 Recu en préfecture le 09/07/2021 ID: 011-200035855-20210707-20210141-DE

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

Arrondissement de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE:

FINANCES LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 7 juillet 2021 à 20 heures 30.

SOUS-DOMAINE:

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

DECISIONS BUDGETAIRES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté

OBJET: Adoption du règlement relatif à l'attribution de fonds de concours communautaires

Le nombre de délégués en service est de 71

Convocation du conseil en date du 1er juillet 2021

CERTIFIE **EXECUTOIRE PAR** RECEPTION PREFECTURE LE: de Communes Castelnaudary Lauragais Audois. Présents: Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Régis BONDOUI, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET,

Karole CAFFIER. Didier CALMETTES. Alain CARBON. Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Gilbert COSTE, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE. Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-Francois GLEIZES. Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM. Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN. Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-Francois POUZADOUX. Jean-Pierre QUAGLIERI. Jacqueline RATABOUIL. Jérôme SENAL. Régine SURRE. Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-Francois VERONIN-MASSET. Bernard VIDAL, Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Robert

PAR PUBLICATION LE

titulaires remplacés par conseillers MERIC par Jean-François GLEIZES, Christophe PRADEL par BONDOUI, Régis Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

BATIGNE

PAR DELEGATION LE

Préscillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Thierry MALLEVILLE à Cédric MALRIEU, Bernard PECH à Alain CARBON, Martine PUEBLA à

à Pascal ASSEMAT. Eliane BOURGEOIS MOYER à Guy BONDOUY, Sandrine CAMPGUILHEM à Charles PAULY, Sabine CHABERT à Denis BOUILLEUX, Claire DARCHY à Nathalie NACCACHE, Dominique DUBLOIS à Alain BOUSQUET,

Benoît MERLIN.

Procurations:

Excusés: Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Didier MAERTEN, Pierre MONOD, Hubert NAUDINAT, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Isabelle SIAU.

<u>Absents</u>: Thierry LEGUEVAQUES, Cédric LEMOINE, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Gérard MONDRAGON.

Signature



Conformément aux articles L. 5214-16 alinéa V, L. 5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiés par la loi du 13 août 204, un EPCI à fiscalité propre peut verser des fonds de concours à ses communes membres, afin de financer la réalisation d'un équipement.

Monsieur le Président sollicite donc le conseil communautaire afin d'adopter un règlement relatif à l'attribution de ces fonds de concours.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le règlement relatif à l'attribution de ces fonds de concours joint en annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T

Castelnaudary, le 7 juillet 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER.